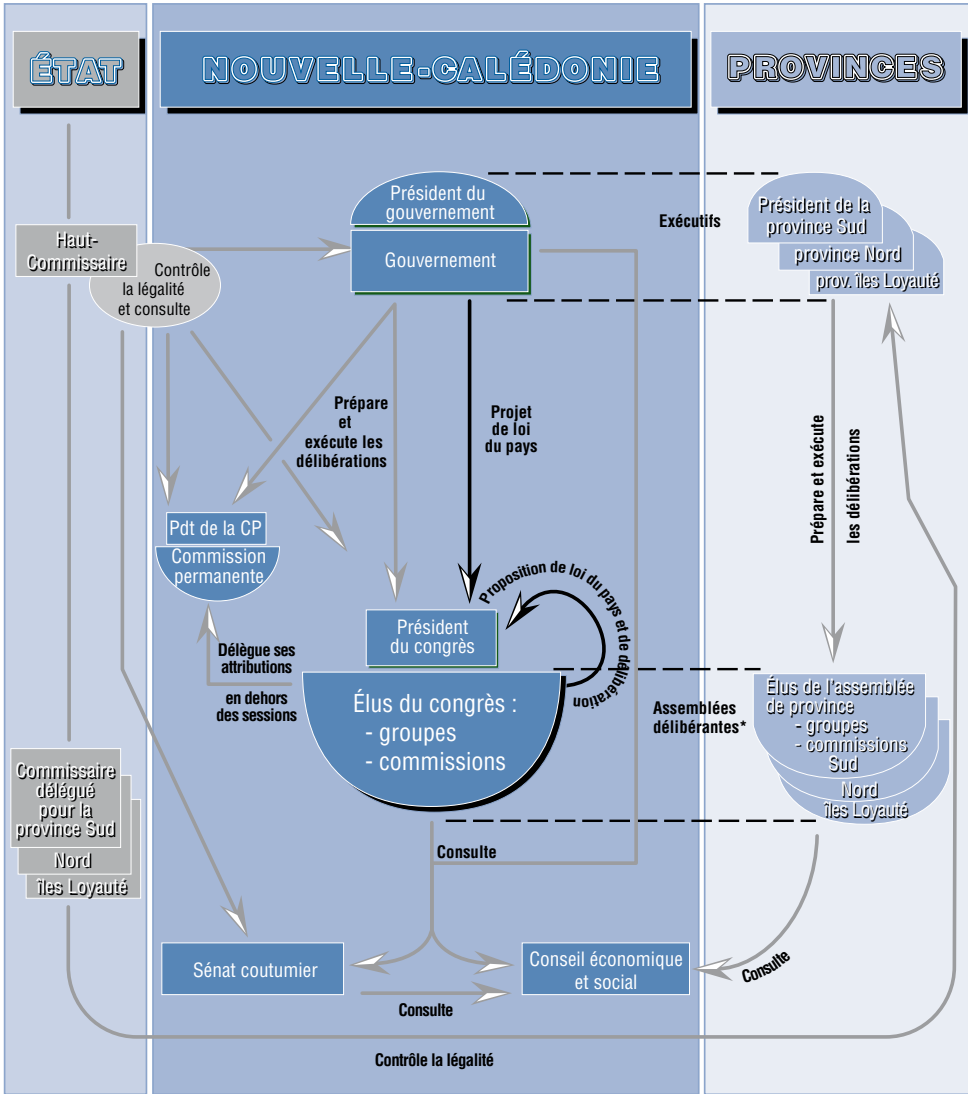


# 3-HISTOIRE - INSTITUTIONS

## 3.3 Structures institutionnelles (2)

Fonctionnement des institutions de la Nouvelle-Calédonie issues de la loi organique du 19 mars 1999 [1 à 5]



\* Les assemblées des provinces forment le congrès voir 3.2.

**SOURCES** [1] Chrisnacht A., *La Nouvelle-Calédonie*, Les études, Documentation française, Paris, 2004. [2] Faberon J.-Y. et Postic J.-R., *L'accord de Nouméa, la loi organique et autres documents juridiques et politiques de la Nouvelle-Calédonie*, Île de lumière, Nouméa, 2004. [3] Faberon J.-Y. et Garde F. (ouvrage collectif sous la direction de), *101 mots pour comprendre les institutions de la Nouvelle-Calédonie*, Île de lumière, Nouméa, 2002. [4] Garde F., *Les institutions de la Nouvelle-Calédonie*, Éditions l'Harmattan, Paris, 2001. [5] Loi organique modifiée n°99-209 et loi ordinaire n°99-210 du 19 mars relatives à la Nouvelle-Calédonie, JONC n°7363 du 24 mars 1999.